

■ **Solstis S.à r.l.**, à Lausanne, CH-550-0150101-4, diffusion et vente de composants et de systèmes en relation avec les économies d'énergies et les énergies renouvelables (FOSC du 22.10.2001, p. 8244). Statuts modifiés le 27 juin 2005. L'associée Solstis inside cède sa part de CHF 16'000, à concurrence de CHF 8'000 à Affolter Pascal, et à concurrence de CHF 8'000 à Bonvin Jacques, nouveaux associés. Capital social porté de CHF 20'000 à CHF 100'000, libéré à concurrence de CHF 50'000, la part de chacun des associés-gérants Affolter Pascal et Bonvin Jacques étant portée de CHF 8'000 à CHF 46'000, et celle des associés Ganz Christophe, Graf Jean, Müller Antoine-Nicolas, et Roecker Christian étant portée de CHF 1'000 à CHF 2'000. Transformation: La société à responsabilité limitée est transformée en société anonyme conformément au projet de transformation du 27 juin 2005 et bilan au 31 décembre 2004, présentant des actifs de CHF 673'155.91 et des passifs envers les tiers de CHF 610'808.30, soit un actif net de CHF 62'347.61, contre attribution aux associés de 100 actions de CHF 1'000. Nouvelle forme de droit: société anonyme. Nouvelle raison sociale: **Solstis SA**. Nouveau capital-actions: CHF 100'000, libéré à concurrence de CHF 50'000, divisé en 100 actions nominatives de CHF 1'000, avec restrictions quant à la transmissibilité. Affolter Pascal, Bonvin Jacques, qui ne sont plus gérants et dont la signature est radiée, Ganz Christophe, Graf Jean, Müller Antoine-Nicolas et Roecker Christian ne sont plus associés. Administrateurs avec signature collective à deux: Affolter Pascal, président, et Bonvin Jacques. Réviseur: Revica Sàrl, à Epalinges.

Journal no 7629 du 08.07.2005
(02933140 / CH-550.0.150.101-4)